

# École Académique de la Formation Continue (EAFC)

Liberté Égalité Fraternité

Secrétariat général
Direction des ressources humaines

Affaire suivie par : Corine Hoareau Tél : 02 62 48 11 27

Mél: corine.hoareau@ac-reunion.fr

EAFC - Département 2

Affaire suivie par :

xxxxx prénom nom du gestionnaire

Tél: 02 62 48 XX XX

Mél:

24 Avenue Georges Brassens CS 71003 97743 ST DENIS CEDEX 9 ANNEXE 2

Saint-Denis, le 1 6 OCT. 2023

Le recteur

à

M. NOM Prénoms Professeur de XX discipline

> s/c chef d'établissement XX Collège/Lycée

Objet : Lettre de mission « Contrat d'accompagnement spécifique » - 2nd degré - 2023-2024

Sur proposition de **XXXXX** vous avez été choisi(e) pour assurer l'accompagnement spécifique de l'enseignant suivant :

M. NOM Prénoms

Professeur de: Collège/Lycée S/C Chef d'établissement (si différent)

#### 1) Les missions de l'accompagnant

En vue de faciliter la prise de fonctions et d'assurer le suivi pédagogique de certains collègues, il est souhaitable de les accueillir et les aider à s'intégrer dans l'équipe éducative puis d'établir avec chacun d'eux un programme de travail qui pourrait, par exemple, s'articuler autour des points suivants :

# a) Information

Vous vous assurerez que chaque accompagné a une connaissance suffisante :

- des textes officiels régissant :
  - l'enseignement de sa (ses) discipline(s),
  - le fonctionnement de l'établissement scolaire,
  - la vie scolaire en général,
- des possibilités de formation continue (P.R.A.F., formations d'initiative locale, actions spécifiques pour les stagiaires ou assimilés, M@gistère).

Vous indiquerez à l'enseignant accompagné à quels documents il doit se référer et où il peut les consulter.

## b) Aide méthodologique

En dehors des cours, vous apporterez à l'enseignant accompagné les conseils que vous inspire votre propre pratique, concernant en particulier :

- les objectifs poursuivis par l'enseignement dispensé, la contribution de la discipline à l'acquisition de l'ensemble des connaissances, la cohérence des programmes officiels,
  - l'établissement d'une progression pédagogique,
  - la préparation et la gestion pédagogique d'une séquence,
  - l'élaboration d'exercices d'évaluation formative et sommative
  - l'identification du public d'élèves, la tenue de classe, la gestion de l'hétérogénéité et l'aide aux élèves en difficulté

la préparation des conseils de classe et des dossiers scolaires.

### Accueil dans vos propres classes :

Vous choisirez une (ou plusieurs) de vos classes ayant cours lors d'un moment libre de l'enseignant accompagné, et ce dernier assistera à certaines séances de cette (ces) classe(s) avec vous, de façon à en suivre le travail et l'évolution. La présence assidue de l'enseignant accompagné est souhaitable lors des séances de la classe choisie ainsi que sa participation active : vous pouvez, sous votre responsabilité, lui confier progressivement tout ou partie de certaines séquences pédagogiques.

#### Visites dans les classes tenues par l'enseignant accompagné :

Il est souhaitable que vous puissiez assister, dans la mesure du possible (compatibilité des emplois du temps notamment), à certains cours de l'enseignant accompagné et que vous lui fassiez part de vos remarques et suggestions, particulièrement au début de votre tutelle, en l'aidant à repérer ses propres difficultés.

### c) Recherche

Vous pourrez indiquer à l'enseignant accompagné quelques pistes de réflexion et de recherche personnelle concernant par exemple :

- les données statistiques relatives à ses élèves (origine, âge, cursus scolaire antérieur, recherche quantitative précise sur les apprentissages).
  - les principales procédures d'orientation,
  - l'évaluation des productions scolaires,
  - la communication éducative.

#### 2) Bilan et rétribution

La durée de l'accompagnement est de 10 heures (possibilité de fractionner en 2 fois 5 heures). Celui-ci est renouvelable une fois durant l'année scolaire après communication du bilan et validation de l'inspection. Dès la fin de l'accompagnement, vous transmettrez à l'EAFC (Département 2) à l'adresse mail suivante : eafc.dep2@ac-reunion.fr et à la conseillère mobilité carrière (corine.hoareau@ac-reunion;fr), sous couvert de votre chef d'établissement, l'état récapitulatif détaillé de vos heures passées à l'accompagnement du personnel (heures de préparation et de suivi de leçons, de discussion, heures de visite dans vos classes et dans ses classes, horaires des réunions de secteur) ainsi qu'un état de vos frais de déplacement, si vous avez rendu visite à l'enseignant accompagné affecté hors de votre commune de résidence administrative ou personnelle.

Le montant de l'indemnité est de 400€ brut pour 10 heures ou de 200€ pour 5 heures. Aucun versement ne sera effectué sans communication de l'état récapitulatif et de la fiche relative au bilan de l'accompagnement' pédagogique (annexe 2BIS).

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

Pour le recteur de région académique, le recteur d'académie et par délégation,

Pour le recteur de région académique, recteur d'académia et par délégation le secrétaire général da région académique secrétaire général d'académie

**Erwan POLARD** 

Copie: IA-IPR, ou IEN, Etablissement, DPES.

# (À retourner impérativement à la fin de l'accompagnement à la DRH pour mise en paiement par l'EAFC) BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU 2nd DEGRÉ IA-IPR Discipline: Initiative / signalement : IEN Spécialité: **Position** ☐ détachement administrative de ☐ changement de discipline ☐ non titulaire l'agent ☐ pédagogique / didactique ☐ gestion de classe Objectif de ☐ remédiation l'accompagnement □ autres (préciser) : **ÉTABLISSEMENT** Date de l'entretien avec l'inspecteur Description des difficultés et besoins du bénéficiaire Compétences à travailler cf. référentiel Besoins en formations identifiés Durée prévisionnelle de l'accompagnement Dispositif proposé **BÉNÉFICIAIRE TUTORAT** TUTEUR NOM **Prénoms** Date de naissance Grade Affectation SUIVI DE L'ACCOMPAGNEMENT

Accueil du bénéficiaire du Nombre de visites : dispositif dans la Dates et durées : classe de l'accompagnant Nombre de visites : Visites de

l'accompagnant dans la classe du professeur	Dates et durées :	
Accompagnement hors temps scolaire		
8		
Autres visites (joindre comptes- rendus)	Nombre de visites Dates et durées :	
Autres mesures d'accompagnement (séquences d'observation ou de pratique accompagnée dans la classe d'un autre pair,		
Formations suivies		
Entretien avec l'inspecteur		
Reconduction du dispositif	□ Oui	□ Non

Copie : intéressé (e), inspecteur, dossier professionnel, EAFC